

## **Gaston, y a le téléphone qui son**

*Le téléphone, installé en 1896, a un réseau très complet et compte de nombreux abonnés, jusque dans les hameaux et les maisons foraines, au détriment du télégraphe de moins en moins utilisé<sup>1</sup>.*

Dans tous les livres historiques régionaux à notre disposition, on ne trouve aucun développement sur l'introduction du téléphone. Et pourtant Dieu sait si celui-ci put simplifier, tout au moins agrémenter, la vie de nos prédécesseurs. On découvrira aux pages suivantes ce qu'il en fut, à titre d'exemple, aux Charbonnières.

Commençons par retrouver quelques exemplaires de ce bon vieux téléphone d'autrefois, alors qu'il était accroché au mur.



Celui-là ne vous rappelle sans doute plus grand-chose...

---

<sup>1</sup> Ernest Aubert, La Vallée de Joux de 1890 à 1905, Lausanne, 1906, p. 71.



Tandis que celui-ci est encore dans toutes les mémoires des tenants des années cinquante.



- Salut, Emilie, comment vas-tu ?
- Maman, tu fais pas aussi longtemps que d'habitude !



Le mural classique.



Une grand-mère voit son téléphone accroché au mur, près de la porte d'entrée. Pendu à un petit crochet, l'annuaire cartonné de la Vallée, Editions Dupuis.



Le classique des classiques qui nous a quitté il n'y a pas si longtemps.



Ces cabines qui deviennent aujourd'hui des boîtes à livres.



## Téléphone

Rapport de l'assemblée du Conseil général des Charbonnières en date du **14<sup>5</sup> janvier 1896**. Proposition d'un membre d'inviter le Conseil administratif à faire tout son possible pour qu'on ait un bureau téléphonique aux Charbonnières. Cette proposition est discutée passe ensuite à la votation, est admise.

Le même membre émet le vœu et propose que dans le cas que le chemin de fer passerait sur la rive occidentale du Lac de Joux, d'inviter le Conseil administratif des Charbonnières à user de tout son pouvoir pur que la gare soit rapprochée le plus possible du village, et affecte à ce sujet la somme de 5000 francs.

Cette proposition est renvoyée à l'administration avec recommandation pour examen.

Charbonnières, **3 mars 1896**.

Pour le Conseil général : le secrétaire : Ch. Jules Rochat

Le téléphone sera installé aux Charbonnières en 1898. Selon la liste des abonnés de **novembre 1898**, il n'y a qu'un appareil, celui de la station communale installé chez Balissat, dans le haut du village.



Le téléphone se trouvait donc chez Rochat-Balissat, la maison du centre de la photo, avec panneau épicerie entre les deux fenêtres. Il est très probable toutefois que l'on n'accueillit le téléphone qu'après la reconstruction de la maison peu après la prise de cette photo de ce fait véritablement historique.

Quand le téléphone brûle<sup>6</sup>...

---

<sup>5</sup> AHC, BB6

<sup>6</sup> En septembre 1900.



Mr. Le Chef du téléphone, par une lettre déposée sur le bureau, informe, qu'ensuite de l'incendie des Charbonnières qui a détruit le bâtiment de M. Rochat-Balissat où était installée la station communale du téléphone, il fait installer d'office celle-ci dans la maison du Secrétaire municipal, celui-ci étant provisoirement chargé de remplir les fonctions de téléphoniste.

En conséquence il demande que la Municipalité confirme ou nomme un nouveau téléphoniste dans le plus bref délai possible en remplacement de Mr. Rochat-Balissat, à défaut de quoi le service télégraphique de la station des Charbonnières sera supprimé et le village desservi comme précédemment depuis le Pont.

Après discussion, la Municipalité nomme à titre définitif M. Samuel Rochat, secrétaire municipal aux Charbonnières comme téléphoniste en remplacement de Mr. Rochat-Balissat.

La Direction du Téléphone sera avisée de cette nomination<sup>7</sup>.



La maison Saïset. La pancarte téléphone est bien visible au-dessus de la porte

Nous sautons en **1917**. Il n'y a que trois appareils seulement. La station communale, soit téléphone public, installé cette fois-ci chez Samuel Rochat, c'est-à-dire chez le greffe, autrement dit chez Saïset, noté 2.10. Rochat, Charles-

---

<sup>7</sup> ACL, A23, du 26 septembre 1900

Louis fils, fourniture d'horlogerie, noté 2.18. Et Rochat-Golay Elie, négociant, noté 2.20.

Idem pour 1918.

On passe à 1938-1939.

## Charbonnières, Les

rés. Le Pont CD-n

|                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Albertano Et.</b> ferbl.                                              | 54 |
| <b>Bélaz C.</b> (-Rochat) négt                                           | 38 |
| <b>Café Terminus</b> And. Page                                           | 25 |
| <b>Candaux</b> (-Golay) from. vacherins                                  | 27 |
| <b>Cercueils</b> Jules-Ls Rochat industr.                                | 53 |
| (En cas non-rép. 31 ou 35)                                               |    |
| <b>Douanes suisses</b> poste des Charbonnières (appel <b>Le Lieu</b> 22) |    |
| <b>Fantoli Jean</b> entrepr.                                             | 26 |
| <b>Golay John &amp; Cie</b> fabr. et ml fromag. et vacherins             | 35 |
| <b>Lugrin L.</b> (-Rochat) fabr. de contre-pivots et sertissages         | 29 |
| <b>Martin G.</b> (-Hofer) sucer de A. Rochat-Michel comm. d'escargots    | 30 |
| <b>Pompes Funèbres Nouvelles S.A.</b>                                    | 53 |
| (En cas non-rép. 31 ou 35)                                               |    |
| <b>Poste télégraphe</b> téléph. publ.                                    | 17 |
| <b>Rochat Alf.</b> boul.-épic.                                           | 64 |
| — <b>Alph.</b> comm. vins                                                | 31 |
| — <b>C.</b> (-Marro) comm. vacherins                                     | 41 |
| — <b>Chs-Ls fils</b> fournit. horlog.                                    | 18 |
| — <b>E.</b> (-Perret) comm. poissons                                     | 33 |
| — <b>frères</b> pierres fines                                            | 34 |
| — <b>Jules</b> lait. et fabr. vacherins                                  | 52 |
| — <b>J.-J.</b> insp. bétail et montagnes                                 | 37 |
| — <b>J.-Ls</b> fabr. de boîtes en bois et raiiserie                      | 53 |
| — <b>Ls</b> (-Sbarra) boîtes à vacherins et canotage                     | 73 |
| — <b>Numa</b> Hôtel du Cygne                                             | 36 |
| — <b>Paul-Ls</b> comm. vacherins gros et détail                          | 71 |
| — <b>W.-H.</b> vacherins                                                 | 77 |
| — <b>&amp; Cie</b> spécial. de vacherins                                 | 39 |
| <b>Villa du Bonhomme</b>                                                 | 40 |



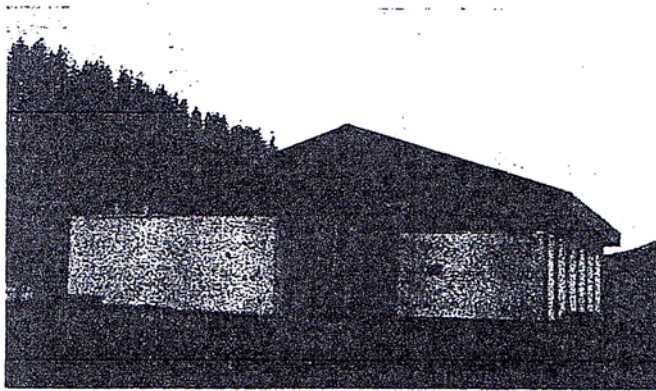
### Nouveau central téléphonique des Charbonnières

Les télécommunications sont apparues à la vallée de Joux en 1860 avec l'ouverture du bureau du télégraphe, et vers la fin de l'année 1896 est venu s'ajouter le réseau téléphonique.

Le Pont, auquel sont raccordées les stations communales de l'Abbaye et des Charbonnières, était alors station intermédiaire reliée à la centrale du Sentier. Il a fallu plus de 20 ans pour que cette station, d'intermédiaire qu'elle était, soit transformée en station centrale – III<sup>e</sup> classe à batterie locale – reliée directement avec Lausanne. Et ce n'est qu'en 1943 que fut automatisé le réseau téléphonique par la mise en service du premier central automatique du Pont avec une capacité de 200 abonnés.

L'exiguïté des locaux du central téléphonique du Pont, l'impossibilité de l'agrandir justifiaient à elles seules la construction d'un nouveau bâtiment. Mais le développement du nord-est de la vallée de Joux ayant déplacé aux Charbonnières le centre de gravité du réseau, c'est en ce lieu qu'il convenait de construire le nouveau central. Celui-ci dessert comme jusqu'ici le Pont, les Charbonnières, le Séchey, le Lieu et l'Abbaye ainsi que la région s'étendant des crêtes du Petit-Risoux au Molendruz en passant par la Dent-de-Vaulion et la Croix-de-Châtel et l'extrémité Est du hameau de Vers-chez-Grosjean.

Le bâtiment du nouveau central – construction normalisée type II – est situé au voisinage de la gare CFF des Charbonnières. Son architecture s'harmonise heureusement avec le paysage.



Le central nodal du type A 52 a été équipé pour 700 abonnés, dont 500 déjà sont raccordés. Le local mis à disposition permet une capacité totale de 1800 abonnés. Afin de remplir d'une façon économique les exigences imposés par la technique du groupe nodal, l'utilisation d'un système avec marqueur de direction et de zone s'est avérée judicieuse.

D'autre part, l'élément de commutation utilisé est le sélecteur à moteur; plus de 400 de ceux-ci assurent l'acheminement du trafic. L'étude de ce dernier a montré la nécessité des liaisons transversales du central des Charbonnières avec ceux du Sentier, de Vallorbe et de Cossonay, étant entendu qu'il est relié avec le central rural principal de Lausanne.

Pour le trafic entre ces différents centraux, seule la signalisation à courant alternatif est utilisée.

Pour la première étape de ce central automatique, le montage a nécessité plus de 9000 heures de travail et a exigé la pose d'environ 3500 m de câbles.

Cette réalisation est pour les Combiers un événement puisqu'elle leur permettra la sélection internationale automatique. Son coût, terrain, bâtiment, installation technique, câbles souterrains ou immergés, dépasse 2 millions de francs.

La mise en service du central a été effectuée le 3 octobre 1970, honorée de la présence de Monsieur de Montmollin, Directeur des Téléphones à Lausanne, des autorités locales et des représentants de notre entreprise.

W. Francesco





La centrale téléphonique est alors au Pont. Des fils courront dans le ciel du village et feront la joie des hirondelles.



Un nouveau métier, poseurs de poteaux téléphoniques.